



## EXTRAIT DU REGISTRE DES

# Délibérations du conseil municipal

*Séance du 12 décembre 2022*

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 16
- votants : 16

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 6 décembre 2022, s'est réuni le 12 décembre 2022 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Valérie VUILLERMOT pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Etienne MILLET – Aurore BRULPORT

---

### **Objet : RNR de la Seigne des Barbouillons Programme d'actions et plan de financement 2023**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Commune de Mignovillard est le gestionnaire principal de la réserve naturelle régionale (RNR) de la Seigne des Barbouillons, en lien avec l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, gestionnaire secondaire. A ce titre et afin de mettre en œuvre le plan de gestion 2018-2022, le conseil municipal examine et approuve le programme d'actions pour l'année 2023, ainsi que le plan de financement correspondant, en faisant appel à une subvention de la Région Bourgogne Franche-Comté, collectivité compétente en matière de RNR.

Le programme d'actions pour 2023 comprend notamment :

- les frais de personnels de la RNR de la Seigne des Barbouillons,
- les frais afférents au fonctionnement de la réserve Naturelle Régionale : Remboursements de frais de déplacement, frais de contribution au réseau Réserves Naturelles de France (Adhésion...), prestation RNF pour l'appui à la rédaction de l'évaluation du plan de gestion 2018-2022 de la RNR.
- Ancrage territorial : Organisation de visites guidées destinées au grand public, en régie EPAGE HDHL,
- Fonctionnement des systèmes tourbeux : Monitoring des 7 sondes piézométriques à enregistrement continu, en régie par l'EPAGE HDHL (financement agence de l'eau).

- Connaissance naturaliste : Prestation pour mise en œuvre du STOC EPS Oiseaux, suivi annuel des oiseaux communs confié à la réserve naturelle nationale du lac de Remoray (RNTL)
- Etat de conservation des prairies : Prestation pour la mise en œuvre d'un suivi papillon confié à la réserve naturelle nationale du lac de Remoray (RNRL).

Pour 2023, l'ensemble des actions de ce programme et les frais de personnel pour la gestion de la RNR de la Seigne des Barbouillons sont estimés à 21 870,00 € en fonctionnement et 5 000 € en investissement.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- autorise M. le Maire à solliciter auprès de la Région une autorisation de démarrage anticipé des actions nécessaires en 2023 pour assurer la continuité des missions ;
- autorise M. le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention correspondant au programme d'actions 2023 pour un montant évalué à 26 870,00 € (21 870,00 € en fonctionnement et 5 000,00 € en investissement) et à solliciter l'aide de la Région Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 98,5 % (98 % en fonctionnement et 100 % en investissement) ;
- mandate M. le Maire pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
  
Florent SERRETTE

